

Des restitutions en question

Depuis les déclarations d'Emmanuel Macron à Ouagadougou en novembre 2017, le débat sur les restitutions a pris une autre ampleur. Dans l'attente du rapport de la mission Savoy-Sarr prévu pour novembre 2018, nous avons recueilli les opinions de diverses personnalités qualifiées sur ce sujet hautement politique.

PROPOS RECUEILLIS PAR OLYMPE LEMUT

Dans son discours, le président français exprimait son souhait que « d'ici cinq ans, les conditions soient réunies pour des restitutions temporaires ou définitives du patrimoine africain en Afrique ». En France, le débat s'est focalisé sur les objets royaux du Dahomey réclamés officiellement par le Bénin depuis juillet 2016 – car considérés comme pillés en 1892 lors du sac du palais d'Abomey par les troupes françaises et britanniques – exposés au quai Branly, dont les conservateurs ne font plus aucune déclaration à ce sujet jusqu'à la remise du rapport. Mais les musées français regorgent d'objets acquis sous la période coloniale dans des conditions douteuses, objets que Bénédicte Savoy (Collège de France, Université technique de Berlin) et Felwine Sarr (Université de Saint-Louis du Sénégal) ont pour charge de répertorier. Leur rapport devra proposer des solutions en vue de restitutions à venir, et contourner les nombreux obstacles juridiques qui les accompagnent. Directeurs de musée, conservateurs, experts et chercheurs donnent ici leur avis sur la mission Savoy-Sarr, la possibilité des restitutions et le contexte du débat.

Si pour Bénédicte Savoy il faut « aller dans la joie » vers un processus de restitution, la question reste largement polémique en France. De fait, elle touche à des sujets très sensibles politiquement : passé colonial, statut des collections muséales, relations avec les institutions africaines, méthodologie de l'ethnographie contemporaine. Sur tous ces sujets, la remise du rapport Savoy-Sarr en novembre marquera le début d'une nouvelle dynamique, impulsée cette fois par le politique.



Vue de salle Afrique, musée d'Aquitaine, Bordeaux, 2018.



Katia Kukawka (conservatrice en chef et directrice adjointe du musée d'Aquitaine, Bordeaux) et Paul Matharan (conservateur en charge des collections extra-européennes au musée d'Aquitaine)

«Au moment de la déclaration d'Emmanuel Macron, nous avons réagi avec enthousiasme, parce qu'enfin les choses étaient dites. Et il nous semble que Bénédicte Savoy et Felwine Sarr prennent la question dans le bon sens, et

qu'il y a un vrai dialogue avec nos collègues africains. Il faut dédramatiser le débat, ce ne sont que des étapes. Au musée d'Aquitaine, nous sommes plutôt pour des restitutions, même si nos collections n'ont que 2 000 objets africains. D'ailleurs nous avons déjà rendu des objets, sous forme de dépôt, à la Nouvelle-Calédonie pour des objets kanaks. Cela dit, restituer c'est bien, mais il faut aussi collaborer avec les musées africains.»

«La résonance immédiate des déclarations d'Emmanuel Macron s'est sentie dans le nouveau discours du directeur du quai Branly, car les hommes politiques viennent réalimenter le débat et ils donnent une impulsion. Le pouvoir décisionnel reste politique, mais il y a des solutions juridiques à inventer, des règles plus souples que les règles actuelles.»

Pierre Loos (galeriste belge et expert en art africain)

«Selon moi, Macron ne connaissait pas bien ce dossier et il ne s'est pas rendu compte de l'impact que peut avoir la déclaration d'un président. De plus, il ne dit pas quels objets et quels musées seront concernés.»

«Il faut rappeler que le musée du Quai Branly est le premier musée en France

qui donne ses lettres de noblesse aux arts primitifs. Et les objets royaux du Bénin y sont conservés, exposés, et ils ont survécu. Donc parler de *restitution*, c'est reconnaître qu'il y a un préjudice au sens du droit actuel, mais les faits remontent à plus de cent ans : est-ce qu'il n'y a pas prescription ?»

«Une fois le rapport Savoy-Sarr remis à Emmanuel Macron, il y aura sans doute aussi des dons de collectionneurs aux musées si un État africain fait ses preuves avec un nouveau musée sécurisé qui assure la préservation des œuvres et le financement sur le long terme. Et les objets réclamés peuvent ou pourront être prêtés dans le cadre de grandes expositions. Il faut tenir compte de la faisabilité des restitutions selon les situations.»

Françoise Vergès (titulaire de la chaire « Global souths » à la Maison des Sciences de l'Homme, Paris)

«À l'annonce d'Emmanuel Macron, j'ai pensé "on verra bien", parce que cela concerne des milliers d'objets dans les musées français, surtout en province (La Rochelle, Bordeaux, par exemple). Certains de ces objets n'attirent plus le public aujourd'hui, comme la poterie ou la vannerie, et les objets n'ont plus la même symbolique qu'autrefois (du temps de la colonisation). Sauf bien sûr les trésors du Bénin et quelques objets du Nigéria.»

«Si restitution il y a, c'est selon moi avec l'accord des pays africains, et sans condition. Les Africains doivent redonner son sens à l'objet et le faire sortir du regard ethnographique ou colonial.»

«Certains experts en Afrique refusaient d'ailleurs l'idée de la mission Savoy-Sarr dès le début, je l'ai constaté sur place. C'est aux Africains de débattre entre eux et de dire ce qu'ils veulent faire de ces objets. Quant à l'argument du patrimoine commun, on doit se demander qui a donné à l'Europe la mission d'être dépositaire des trésors de l'humanité ?»

«Je me demande aussi si l'on va laisser des places vides dans les musées une fois que les objets auront été restitués. Est-ce qu'il n'y a pas un risque d'effacement de l'histoire coloniale, déjà que bien souvent en France les cartels n'indiquent pas les conditions d'acquisition ou le trajet de l'objet depuis l'Afrique ?»

Marie-Cécile Zinsou (présidente de la fondation Zinsou, Cotonou, Bénin)

«Avec la déclaration d'Emmanuel Macron, on est dans une réouverture du dialogue et surtout dans le retour du respect dans l'Histoire. L'Afrique a été dépossédée de son histoire. Il faut nous rendre [ces

objets] parce qu'il faut nous rendre notre histoire. Les œuvres réclamées par le Bénin, c'est ce qui a été pris dans le pillage colonial, ce qui a été volé, ce qui a été spolié. Ce n'est pas forcément toutes les œuvres dahoméennes.»

«Le président Macron a dit qu'il souhaitait des restitutions temporaires ou définitives sachant qu'en réalité la loi française ne permet pas de restitution. J'imagine que par restitution, on entend prêt ou prêt à long terme. Le patrimoine français étant inaliénable, il va falloir légiférer. Il faut tenir compte du fait que ce processus sera très long.»



Le Musée de la Fondation Zinsou à Ouidah, Bénin.

À voir

Journée de rencontres et débats autour des restitutions (avec Pierre Amrouche, Kader Attia, Monique Jeudy Ballini, Brigitte Derlon, Philippe Dagen, Sindika Dokolo, Serge Guezot, ...). La Colonie, Paris. Le 12 septembre 2018. Retranscriptions sur le site Internet de la Colonie.

Retranscriptions de la journée-atelier « Du droit des objets (à disposer d'eux-mêmes ?) », le 21 juin 2018 au Collège de France par Bénédicte Savoy et Yann Potin (Archives nationales, université Paris Nord) sur le site Internet du Collège de France.